

# ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLOMERATION MONTARGOISE du 30 janvier 2024 à 18 heures

Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2023 Décisions prises en vertu de l'article L5211-10 du CGCT Marchés et avenants signés en vertu des délégations de l'Assemblée au Président (délibération 20-138 du 09/07/2020)

## **INTERCOMMUNALITE**

- 1) Amendement de M. PROFFIT, Conseiller communautaire, concernant la délibération n° 23-196 relative à l'élection d'un membre du Bureau communautaire du Conseil communautaire du 26 septembre 2023
- 2) Amendement de M. PROFFIT, Conseiller communautaire, concernant la délibération n° 23-200 relative à la modification de la composition des Commissions permanentes du Conseil communautaire du 26 septembre 2023
- 3) Amendement de M. PROFFIT, Conseiller communautaire, concernant la délibération n° 23-219 relative à la mise à jour du règlement intérieur du Conseil communautaire du 26 septembre 2023

Certifié affiché le 24 janvier 2024

Le Président, Lean-Paul BILLAULT





Paul BILLAULT

### Approbation du PV de la séance du 5 décembre 2023

#### Décisions prises en vertu de l'article L5211-10 du CGCT

#### Décision n° 23-70 du 14/11/2023 :

J'ai décidé de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réalisation des études de maîtrise d'œuvre, des investigations préalables et des travaux concernant la mise en séparatif de réseau d'eaux usées rue de la Mairie et route d'Orléans à Saint-Maurice-sur-Fessard. Cette demande de subvention porte sur un montant total de 371 085 € HT à la charge de l'Agglomération Montargoise.

#### Décision n° 23-79 du 27/11/2023 :

J'ai décidé de solliciter une subvention auprès du Département du Loiret pour le financement des travaux de réhabilitation de plusieurs tronçons d'eau potable situés sur le secteur n° 8 de l'Agglomération Montargoise. Cette demande de subvention porte sur un montant à la charge de l'Agglomération Montargoise de 230 488,41 € HT.

#### Décision n° 23-80 du 22/11/2023 :

J'ai décidé de solliciter une subvention auprès du Département du Loiret pour le financement des travaux de réhabilitation de plusieurs tronçons d'eau potable situés sur le secteur n° 12 de l'Agglomération Montargoise. Cette demande de subvention porte sur un montant à la charge de l'Agglomération Montargoise de 689 124,05 € HT.

#### Décision n° 23-81 du 22/11/2023 :

J'ai décidé de solliciter une subvention auprès du Département du Loiret pour le financement des travaux de réhabilitation de plusieurs tronçons d'eau potable situés sur le secteur n° 11 de l'Agglomération Montargoise. Cette demande de subvention porte sur un montant à la charge de l'Agglomération Montargoise de 259 875,70 € HT.

#### Décision n° 23-82 du 29/11/2023 :

J'ai décidé de signer la convention de mise à disposition de locaux dans l'Espace Multi-Services, 26 rue de la Pontonnerie à Montargis, au profit de la Ligue de l'enseignement du Loiret, du 01/01/24 au 31/12/2024, sans tacite reconduction. L'indemnité d'occupation est fixée à l'euro symbolique avec dispense de paiement. L'Agglomération Montargoise évaluera annuellement le coût de la mise à disposition du local et de la prise en charge des frais de fonctionnement.

#### Décision n° 23-83 du 30/11/2023 :

J'ai décidé de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réalisation des travaux de reconstruction de réseau d'eaux usées en tranchée ouverte, dans la rue Nelson Mandela et plaine Saint Just à Chalette-sur-Loing. Cette demande de subvention porte sur un montant de travaux à la charge de l'Agglomération Montargoise de 375 176 € HT, puis 4 585,54 € HT de contrôle qualité, puis 6 119 € HT d'étude géotechnique soit un montant total de 385 580,84 € HT.

#### Décision n° 23-84 du 01/12/2024 :

J'ai décidé de céder un véhicule de marque RENAULT KANGOO de couleur blanche, immatriculé 9839 ZL 45, à la SARL LEGAUTO, meilleur enchérisseur, au prix de 3 839 € TTC, frais acheteurs et frais de dossiers inclus s'élevant à la somme de 578,50 € TTC à la

charge de l'enchérisseur, soit une recette de 3 260,50 € TTC au profit de l'Agglomération Montargoise.

#### Décision n° 23-86 du 07/12/2023 :

J'ai décidé de céder un lot de 10 PC fixes et 10 écrans à Monsieur Sid BELDJILADI, meilleur enchérisseur, au prix de 176 € TTC, frais acheteurs et frais de dossiers inclus s'élevant à la somme de 25,34 € TTC à la charge de l'enchérisseur, soit une recette de 150,66 € au profit de l'Agglomération Montargoise.

#### Décision n° 23-87 du 12/12/2023 :

J'ai décidé de déclarer la procédure infructueuse de l'appel d'offres ouvert relative à l'acquisition de 4 bus standards pour les transports urbains de l'Agglomération Montargoise et de relancer la procédure selon l'article L2122-1 du Code de la commande publique : sans publicité ni mise en concurrence préalable.

#### Décision n° 23-88 du 13/12/2023 :

J'ai décidé de solliciter auprès de l'ANAH les subventions pour l'année n° 1 :

- Pour l'OPAH : le montant de 30 415 € dont une part fixe de 35 % pour 22 735 € et une part variable à 7 680 € ;
- Pour l'OPAH-RU : le montant de 33 517 € dont une part fixe à 50 % pour 29 677 € et une part variable à 3 840 €.

#### Décision n° 23-89 du 15/12/2023 :

J'ai décidé de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réalisation des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées sans tranchée dans les communes et rues suivantes :

- Pannes : rue des pensées, rue Paul Marlin
- Montargis : rue Cormenin, rue Perier
- Villemandeur : rues du Bois Lorrain, Grimbonnerie, Déportés, Chambon, Sablière, Aristide Briand, Cour des Ponets.

Cette demande de subvention porte sur un montant de travaux à la charge de l'Agglomération Montargoise qui s'élève à 375 309 € HT, puis 1 980 € HT + 34 809 € HT de mission SPS et contrôle qualité, soit un montant total de 412 098 € HT.

#### Décision n° 23-90 du 22/12/2023 :

J'ai décidé de rembourser par anticipation le prêt n° 70084591632 réalisé le 31 mars 2012, souscrit pour un montant de base de 3 500 000 € avec un taux variable de 5.8420 %. Le montant du capital remboursé s'élève à 933 333.37 €. Les indemnités de remboursement anticipé s'élèvent à 9 087,56 €.

#### Décision n° 23-91 du 22/12/2023 :

J'ai décidé de solliciter auprès du Département du Loiret, au titre du Fonds d'aide à l'équipement communal (volet 3) une subvention pour la réalisation des 3 opérations suivantes sur le canton de Chalette-sur-Loing :

Commune	Opération	Montant estimatif HT Travaux	Montant estimatif Subvention
Canton de CHALETTE-SUR-LOING			
AMILLY	RD 163: Création feu tricolore de traversée piétonne Ecole Les Goths – Rue du Pont d'Ardan	28 122	16 225
	RD 973: Création éclairages publics – Rue Schweitzer	36 650	21 145
	RD2007: Création trottoir Liaisons Chesnoy/Pôle/Antibes	21 893	12 630
Coût total pour les 3 opérations sur le canton de Châlette-sur-Loing		86 665	50 000

#### Décision n° 23-92 du 22/12/2023 :

J'ai décidé de solliciter auprès du Département du Loiret, au titre du Fonds d'aide à l'équipement communal (volet 3) une subvention pour la réalisation des 3 opérations suivantes sur le canton de Montargis :

Commune	Opération	Montant estimatif HT Travaux	Montant estimatif Subvention
Canton de MONTARGIS			
CHEVILLON Sur HUILLARD	RD 963: Sécurisation trottoir piétons Ouest - Sortie Nord – Grande Rue	20 070	12 042
St MAURICE sur FESSARD	RD 2160 : Sécurisation piste cyclable – Route d'Orléans	16 659	9 996
VIMORY	RD 42 : Création trottoir Sortie Nord – Grande Rue	46 603	27 962
Coût total pour les 3 opérations sur le canton de Montargis		83 332	50 000

# Décisions n° 23-93, n° 23-94, n° 23-95, n° 23-96, n° 23-97, n° 23-98 et n° 23-99 du 29/12/2023 :

J'ai décidé de signer les conventions d'occupation précaire d'une partie des locaux du Centre commercial de la Chaussée, 30 rue du Faubourg de la Chaussée, 1<sup>er</sup> étage à Montargis, avec les professionnels de santé :

- Madame Anne COFFINEAU, gynécologue-obstétricienne,
- Madame Boutheina BEN ROMDHANE, gynécologue-obstétricienne,
- Madame Lucie BOISSELIER et Monsieur Jérémie LASKAR, podologues,
- Madame Catherine LAMOITIER, sage-femme (cabinet 4),
- Madame Deborah PAILLARD, infirmière, et Madame Rosalia VIANA, infirmière,
- Docteur Hassib KOUSSA, endocrinologue-diabétologue,
- Madame Anne COFFINEAU et Madame Boutheina BEN ROMDHANE, gynécologues-obstétriciennes (secrétariat).

#### Décision n° 24-01 du 02/01/2024 :

J'ai décidé de déposer auprès de la mairie de Corquilleroy la déclaration préalable portant sur la construction d'un abri pour l'accueil des animaux errants, 8 route de Chaumont à Corquilleroy.

#### Décision n° 24-02 du 02/01/2024 :

J'ai décidé de déposer auprès de la mairie de Corquilleroy la déclaration préalable et l'autorisation de travaux portant sur l'aménagement du poste de Police Intercommunale, 8 route de Chaumont à Corquilleroy.

#### Décision n° 24-03 du 03/01/2024 :

J'ai décidé de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour le financement de travaux de sectorisation sur le réseau d'eau potable sur l'Agglomération Montargoise portant sur l'installation de 3 nouveaux débitmètres de sectorisation. Cette demande de subvention porte sur un montant à la charge de l'Agglomération Montargoise de 50 730,80 € HT.

#### Décision n° 24-04 du 03/01/2024 :

J'ai décidé de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour le financement de travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable du SMAEP de Puy-la-Laude et l'Agglomération Montargoise portant sur la création de 304 m de canalisation DN150 mm et d'un local de pompage. Cette demande de subvention porte sur un montant à la charge de l'Agglomération Montargoise de 271 912 € HT.

#### Décision n° 24-05 du 04/01/2024 :

J'ai décidé de désigner la société Casadéi-Jung, cabinet d'avocats, pour l'exercice d'une mission d'assistance juridique et de représentation dans le cadre du contentieux opposant l'Agglomération Montargoise à un de ses agents.

#### Décision n° 24-06 du 15/01/2024 :

J'ai décidé de solliciter, dans le cadre du plan de sauvegarde des copropriétés du Plateau, auprès de l'ANAH, les subventions :

- pour l'année n° 6 2023-2024 : 61 709 €
- pour l'année n° 7 2024-2025 : 61 709 €.

# <u>Marchés et avenants signés en vertu des délégations de l'Assemblée au Président (délibération 20-138 du 09/07/2020) :</u>

#### Marché n° 2023-49TIC du 29/11/2023 :

J'ai signé le marché relatif à la transposition et la refonte du site internet de l'Agglomération Montargoise. L'attributaire de ce marché est la société ARTIFICA pour un montant de 15 505 € HT scindé en 2 tranches : Tranche ferme : 3 930 € HT et la tranche optionnelle 01 : 11 575 € HT.

#### Marché n° 2023-49T du 30/11/2023 :

J'ai signé le marché pour les travaux de reconstruction de réseau d'eaux usées à Chalette-sur-Loing. L'attributaire de ce marché est la société MERLIN TP pour un montant de 375 176 € HT.

#### Marché n° 2023-50S du 05/12/2023 :

J'ai signé le marché relatif à la mission d'AMO pour la désignation de son futur exploitant du service public des transports urbains, des services de mobilités de l'AME et pour le suivi du futur contrat d'exploitation. Le groupement Cabinet MBC - Maryline BESSONE CONSEIL et TAITHE PANASSAC Associés est l'attributaire de ce marché. Le montant global s'élève à 57 200 € HT sur la durée du contrat, soit 6 années. Les missions 1 & 2 s'élèvent à 33 200 € HT et la mission 3 à 24 000 € HT.

#### Marché n° 2023-51S du 05/12/2023 :

J'ai signé le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement entrée sud RD 2007 Solterre - la Commodité. Le groupement SARL EMCBTP et La Fabrique du Lieu est l'attributaire de ce marché dont le montant s'élève à 12 375 € HT.

#### Marché n° 2023-52T du 22/12/2023 :

J'ai signé le marché relatif à la mise en séparatif du réseau assainissement rue de la Mairie et route d'Orléans à Saint-Maurice-sur-Fessard. L'attributaire de ce marché est la société MERLIN TP pour un montant de 346 015 € HT. La tranche ferme s'élève à 265 775 € HT et la tranche optionnelle 01 à 80 240 € HT.

#### Marché n° 2023-53T du 19/12/2023 :

J'ai signé le marché pour les travaux de réhabilitation de réseaux eaux usées sans tranchée - programme 2023. L'attributaire de ce marché est la société SAS TERIDEAL SEIRS TP pour un montant de 375 309 € HT.

#### Reconduction tacite du marché n° 2022-20S du 28/11/2023 :

J'ai reconduit le marché n° 2022-20S relatif à l'entretien des installations d'assainissement non collectif des communes de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing contracté avec Entreprise d'Assainissement du Loiret (EAL). La 2ème période de reconduction court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024, sans incidence financière sur l'accord cadre.

#### Reconduction tacite du marché n° 21-054T du 05/01/2024 :

J'ai reconduit le marché n° 21-054T relatif aux travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales, branchements et travaux divers, contracté avec MERLIN TP. Ce marché est reconduit pour une année à compter du 03/01/2024. Le seuil minimum de cet accord cadre à bons de commande s'élève à 400 000 € HT, le seuil maximum à 1 000 000 € HT.

#### Reconduction tacite du marché n° 21-037S du 05/01/2024 :

J'ai reconduit le marché n° 21-037S relatif à la réalisation d'essais sur les réseaux d'assainissement de l'Agglomération Montargoise, contracté avec la Société Orléanaise d'Assainissement. Ce marché est reconduit pour une année à compter du 01/01/2024. Le seuil minimum de cet accord cadre à bons de commande s'élève à 5 000 €, le seuil maximum à 50 000 € HT.

#### Avenant n° 2 au marché n° 2023-23T du 29/11/2023 :

J'ai signé l'avenant n° 2au marché n° 2023-23T relatif à la création de deux passerelles sur le Loing dans le cadre des travaux d'aménagement d'un espace piétons-cycles rue des Ponts à Amilly contracté avec NGE / Co-traitant : GUINTOLI (lot 1 : appuis et terrassements). Cet avenant prend en compte l'ajout d'un prix nouveau de 3 602,30 € HT pour la mise en œuvre de renforts d'armatures de traction au niveau des micropieux des ouvrages trois et quatre.

#### Avenant n° 1 au marché n° 2023-25S du 07/12/2023 :

J'ai signé l'avenant au marché n° 2023-25S relatif aux diagnostics sur les ouvrages de l'Agglomération Montargoise contracté avec le groupement solidaire SAS DEMETER et SARL DOMIE. Cet avenant a pour objet d'ajouter un prix nouveau (relevés de cotes et établissements des plans en format DWG avec les désordres), sans incidence financière.

#### Avenant n ° 1 au marché n° 2023-29F du 08/01/2024 :

J'ai signé l'avenant au marché n° 2023-29F relatif à l'acquisition et la livraison de fournitures administratives pour les services de l'Agglomération Montargoise, - Lot 3 : papiers et enveloppes à en-tête, contracté avec la CEPAP La Couronne. Cet avenant prend en compte une augmentation de montant de 280 € HT pour la mise en place d'un courrier à en-tête flamme olympique.

#### Avenant n° 3 au marché n° 2023-23T du 12/01/2024 :

J'ai signé l'avenant n° 3 au marché n° 2023-23T relatif à la création de deux passerelles sur le Loing dans le cadre des travaux d'aménagement d'un espace piétons-cycles rue des Ponts à Amilly contracté avec NGE / Co-traitant : GUINTOLI (lot 1 : appuis et terrassements). Cet avenant prend en compte l'ajout de 4 prix nouveaux de 1 417,60 € HT.

## Avenant n° 1 au marché n° 2023-47S du 12/01/2024 :

J'ai signé l'avenant au marché relatif à la mission de délégué à la protection des données et l'accompagnement des agents de l'Agglomération Montargoise et des collectivités membres du groupement de commande, contracté avec Data Vigi Protection. Cet avenant prend en compte la modification de la formule de révision des prix et l'arrêt de l'indice du coût du travail, salaires et charges.

# **INTERCOMMUNALITÉ**

1) Amendement de M. PROFFIT, Conseiller communautaire, concernant la délibération n° 23-196 relative à l'élection d'un membre du Bureau communautaire du Conseil communautaire du 26 septembre 2023

Voir documents annexés.

2) Amendement de M. PROFFIT, Conseiller communautaire, concernant la délibération n° 23-200 relative à la modification de la composition des Commissions permanentes du Conseil communautaire du 26 septembre 2023

Voir documents annexés.

3) Amendement de M. PROFFIT, Conseiller communautaire, concernant la délibération n° 23-219 relative à la mise à jour du règlement intérieur du Conseil communautaire du 26 septembre 2023

Voir documents annexés.